

PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE 2022

Du 5 Février 2022

Le samedi 5 février 2022, à 10h30, les membres de la Ligue Nouvelle-Aquitaine Montagne Escalade se sont réunis en présentiel au Club House du Complexe sportif Léo Lagrange, Rue Camille Montoya à PAREMPUYRE (33290) visioconférence via la plateforme ZOOM pour l'Assemblée Générale sur convocation du président.

Concernant la liste des membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire, celle-ci figure en annexe (annexe 1) du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par **M. Jean-François BRIAND**, Président de l'association.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, **Mme Olivia PUTZEYS**, Secrétaire Générale de l'association.

Plus du tiers des membres (30 clubs) représentant plus du tiers des voix (3 841 voix) étaient représentées. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 10 des statuts : CONVOCATION - REUNION.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

1. Approbation de l'inscription hors délais des clubs
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2020
3. Rapport moral : présentation, délibérations, votes
4. Rapport d'activité : présentation, délibérations, votes
5. Rapport financier : présentation, délibérations, votes
6. Orientations et budget 2022 : présentation, délibérations, votes
7. Convention de coopération Fédération / Ligue : présentation, signature
8. Questions diverses

La séance est ouverte à 10H45.

Le Président accueille l'assemblée, tient à remercier tous les participants et Sandra BERGER, secrétaire générale de la FFME pour leur présence.

Il remercie également Philippe SAID, Président du CROS, qui a pu se joindre à nous et lui passe la parole.

Philippe SAID commence par adresser ses remerciements car il sait combien il a été difficile d'accompagner les clubs et les adhérents et que ça peut être décourageant.

L'évolution des licences remonte bien, ce qui traduit un engouement pour la pratique sportive : c'est bon signe.

Il ne s'agit pas de minimiser la crise. Il y a eu une baisse des cotisations qui a engendré des difficultés financières. Il a fallu se mobiliser et pousser les collectivités, la Région et l'Etat pour avoir les aides nécessaires.

En 2024 les JO qui ne se passent pas que à Paris. Ces Jeux sont un héritage pour notre jeunesse mais aussi nos territoires. Il faut s'y impliquer.

Philippe SAID termine son discours en souhaitant à tous une belle AG et reste à disposition pour accompagner la Ligue sur...

Le Président a ensuite introduit l'assemblée générale.

L'intégralité du discours d'introduction du Président est consultable en annexe du présent procès-verbal (annexe 2).

L'ensemble des documents modifiés et actualisés, relatifs à cette assemblée générale sont disponibles sur le site de la Ligue : <http://na.ffme.fr>. Ainsi vous y retrouverez :

- Rapport d'activité 2021
- Rapport financier 2021
- LINAME Comptes annuels
- Document support de présentation (PPT)

1. Approbation de l'inscription hors délais des clubs :

Certains clubs se sont inscrits au-delà du délai d'inscription prévu dans les statuts (au moins 1 semaine avant l'AG), nous sollicitons donc votre accord pour qu'ils puissent néanmoins participer à l'AG et voter. Leur inscription permettra d'atteindre le quorum et à l'AG de valablement délibérer.

Approbation à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2021 :

Vote de la **résolution n°1** : Procès-verbal de l'Assemblée générale 2021 et de la Modification des Statuts.

NON VOTANTS : 0

CONTRE : 155

ABSTENTION : 0

POUR : 3 686

Résolution n°1 adoptée.

3. Hommage à Jean-Louis ARANJO :

Le Président et l'ensemble de l'assemblée ont tenu à rendre hommage à Jean-Louis ARANJO.

Xavier ... puis 1 minute de silence a été observée.

Avant de reprendre la suite de l'AG, la parole est donnée à Pierre REMY, Président du CT33 et du Club de Parempuyre qui nous accueille, puis à Sandra BERGER, Secrétaire Générale de la FFME.

4. Rapport moral :

L'ensemble du rapport moral du Président est consultable depuis le document intitulé « *Rapport d'activité 2021* ».

Une discussion se lance sur le manque de financement des équipements notamment SAE.

Vote de la **résolution n°2** : Rapport moral 2021

NON VOTANTS : 0

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 3 841

L'assemblée générale approuve le rapport moral de l'année 2021.

5. Rapport d'activité :

Pour le rapport d'activité 2021 il convient de se référer aux documents suivants (<http://na.ffme.fr>) :

- Rapport d'activité 2021
- Document support de présentation (PPT)

L'ensemble des actions dans lesquelles la Ligue s'est engagée en 2021 a été présenté et les observations suivantes ont pu être relevées :

- Pour la formation instructeurs du 21/09 : comment sont sélectionnés les instructeurs ? Faut-il des pré-requis ?
Jean-Jacques NIVET indique que tous les instructeurs sont invités à la formation.
- Sur la communication : il a été indiqué que la Ligue utilisait CANEVA PRO pour 120 € par an, or cette somme peut-être économisait car on peut bénéficier d'un abonnement gratuit en en faisant la demande.
Antoine CALVARY, salarié de la Ligue, indique que l'abonnement a été arrêté et qu'une solution gratuite va effectivement être mise en place.
- Pourquoi sur certains axes par de référents nommés (ex : communication, animation des territoires) ? C'est que pour l'instant il n'y en a pas.
Jean-François Briand précise que l'annuaire du Bureau et du CODIR avec mails voire numéros de téléphone a été envoyé à la suite de l'AG élective de l'année dernière. Ce répertoire peut être renvoyé à tous les clubs si besoin.
Certaines commissions manquent de membres pour fonctionner pleinement : ne pas hésiter à se manifester et s'impliquer. Les commissions sont ouvertes à toutes les bonnes volontés.
Sur le futur site sera-t-il possible d'avoir un drive où les clubs pourront avoir accès à ce genre de documents (ex annuaire du CODIR) ?
Antoine CALVARY explique que c'est prévu dans le cahier des charges et qu'à terme le site contiendra un espace « ressources documentaires »
- D'où vient la tour mobile utilisée par la Ligue pour certains des évènements ? Pourquoi ne pas utiliser les équipements associatifs présents sur notre région ?
Elle est louée à Virginie NAU basée en Dordogne. La ligue est au courant de la présence d'une Tour dans le 17. Après il s'agit de trouver l'équilibre entre économie (prix de la location mais également du transport), écologie et disponibilité pour répondre au plus vite aux sollicitations.
- Demande d'explications à la FFME :
Sur la formation : difficile et bloquant d'obtenir un équivalent FFME d'un diplôme CAF !
Sur les SNE : l'actualité COVID a quelque peu effacé le sujet SNE : peu voire plus l'accompagnement.
Sandra Berger apporte les réponses suivantes :

Vote de la **résolution n°3** : Rapport d'activité 2021

NON VOTANTS : 69

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 3 772

L'assemblée générale approuve le rapport d'activité de l'année 2021.

6. Rapport financier :

M. DUCOURNEAU du Cabinet comptable IN EXTENSO présente les comptes de la Ligue : le compte de résultat arrêté au 31 décembre 2021, le détail des produits, le détail des charges, les charges par action et le bilan actif/passif.

La situation financière de la Ligue est favorable : bon équilibre financier général.

Pour le rapport financier 2021 il convient de se référer aux documents suivants (<http://na.ffme.fr>) :

- Rapport financier 2021
- Bilan Ligue NA 31-12-2021
- Document support de présentation (PPT)

Aucune observation n'a été formulée :

Vote de la **résolution n°4** : Rapport financier 2021

NON VOTANTS : 69

CONTRE : 155

ABSTENTION : 0

POUR : 3 617

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, présentés ce jour.

7. Orientations et budget 2022 :

Il est exposé les axes de travail et principales actions qui seront menées cette année.

Vous retrouverez ces actions dans le document support de présentation de l'AG de la Ligue, disponible et consultable sur le site internet de la Ligue : <http://na.ffme.fr>

Les observations suivantes sont soulevées :

- Petite précision par Jean6Jacques NIVET sur la formation : attention aux pré-requis des personnes que vous souhaitez inscrire en formation car on s'aperçoit que certaines personnes n'ont jamais eu leur brevet faute de régularisation. C'est bien dommage de se lancer dans un processus de formation si on ne peut pas aller jusqu'au bout.

Présentation des prévisionnels de produits et de charges correspondant aux actions précédemment exposées.

La précision suivante a été apportée : Maintien du montant de la cotisation régionale à 7 €.

Vote de la **résolution n°5** : Budget prévisionnel 2022

NON VOTANTS : 0

CONTRE : 0

ABSTENTION : 469

POUR : 3 372

L'assemblée générale adopte le Budget prévisionnel 2022.

7. Convention de coopération Fédération / Ligue :

Signature de la convention de coopération en présence de Sandra Berger, secrétaire générale de la FFME

8. Questions diverses :

Aucune question n'a été soulevée par l'Assemblée.

La séance a été levée à 13H.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Parempuyre, le 05/02/2022

Le Président de séance

Jean-Francois BRIAND



Le Secrétaire de séance

Olivia PUTZEYS



Annexe 1 : Liste des membres présents et/ou représentés

Annexe 2 : Rapport moral du Président de la Ligue Jean-François BRIAND



2 avenue de l'Université, 33400 TALENCE

05.56.36.54.40
info@na.ffme.fr
<http://na.ffme.fr>

Annexe 1 : Liste des membres présents et/ou représentés

N° Affiliation	Structure	NOM du représentant
16001	Asso. Des Sports de Montagne et d'Escalade	PINOT Jean-Benoît
16003	Amicale Laïque Barbezieux	FEUILLET Martine
17001	CRACQ Jeunes Escalade	ROSELLI Jacques
17004	Haute Saintonge Escalade Club	COCU Samuel
17007	Gémozac Escalade et Montagne	BRUNELLE Vianney
19002	Tulle Grimpe	PITOUS Guillaume
19003	Brive Escalade Club	PITOUS Guillaume
24007	Les Trois Mousquetons Boulazacois	IMBERTIE Cyril
33015	Escalibourne	REMY Pierre
33026	S.A.G.C Escalade	AARNINK Allaric
040002	Mont 2 Vertical	BILLY Jean-Baptiste
33032	Union Saint Bruno	GRELET Antoine
064095	ASB Escalade	LAGRAVE Laurence
33041	Clup Alpin Pessacais	REMY Pierre
33051	Parempuyre Vertical	REMY Pierre
33060	Grimpe En Teste	BERNARD Pierre-Alain
33064	Lacanau Escalade	BERNARD Pierre-Alain
064087	Oloron O Béarn	GAFFET Thibault
40007	Roq'Landes	JEGOUX Jérôme
40015	Amicale Laïque Dacquoise	MINJACQ David
64013	Pyrénéa Sports	GAFFET Thibault
64045	Le Mur	LAGRAVE Laurence
024001	ASPB	KORBENDAU Patrick
047006	Grimpeurs de l'Agenais	SENEGAS Gérard
033002	Stade Bordelais	REMY Pierre
86001	ALMA	RIOUX Clément
86002	APEM	RIOUX Clément
86012	Gravité +	DIDELON Marc
017009	Montagne Escalade Rochelaise	RIBARDIERE Jérôme / FAYE Joana
087007	AGORA	RESTOIN Claire
064098	AB The Roof	LOUSTALOT Laurent
	CT 16	PINOT Jean-Benoît
	CT17	COCU Samuel
	CT 24	PANTALEAO Florian
	CT 33	REMY Pierre
	CT40	BILLY Jean-Baptiste
	CT47	SENEGAS Gérard
	CT 64	EYHERAMENDY Xavier
	CT Lim	PITOUS Guillaume
	FFME SIÈGE	BERGER Sandra
	LIGUE NA	BRIAND Jean-François
	LIGUE NA	PUTZEYS Olivia
	LIGUE NA	BAUER Francis
	LIGUE NA	NIVET Jean-Jacques
	LIGUE NA	BERNARD Claudine
	LIGUE NA	BERNARD Pierre-Alain
	LIGUE NA	ROSELLI Jacques
	LIGUE NA	CALVARY Antoine
	CABINET COMPTABLE IN EXTENSO	DUCOURNEAU Jean-Luc

Annexe 2 : Rapport moral du Président de la Ligue JF. BRIAND

Nous voici réunis pour notre assemblée générale, la particularité de cette dernière c'est que nous sommes comme la dernière fois sous l'ère COVID, qui nous impacte pour la 3^e saison consécutive.

Je souhaite adresser mes remerciements à Madame la Maire de Parempuyre, qui dans ce contexte sanitaire complexe, nous a autorisé la tenue en présentiel de notre assemblée générale. Je tiens, au nom de la Ligue, à remercier le président du club de Parempuyre et l'ensemble de son équipe pour la mobilisation et le travail réalisé pour l'organisation et la tenue de cette journée.

Merci à la secrétaire générale de la Fédération Sandra BERGER d'être présente avec nous pour la journée.

Je souhaite féliciter l'ensemble des compétiteurs néo-aquitains en ski alpinisme et en escalade, qui ont pu concourir dans diverses compétitions régionales, nationales et internationales.

Comme je vous l'avais écrit en septembre pour la reprise de la saison, il faut souligner l'engagement et l'engouement de chacun pour nos activités, majoritairement représenté par l'escalade il est vrai.

Je remercie chaleureusement l'ensemble de nos bénévoles dans nos clubs, qui chaque jour sont à pied d'œuvre pour que nos structures fonctionnent au vent des différents protocoles sanitaires auxquels nous devons nous adapter constamment.

Et merci à nos CT qui ont accompagné chaque club, chaque dirigeant, chaque bénévole dans l'ensemble des applications ces contraintes sanitaires.

Nous pouvons constater dans l'ensemble de nos structures qu'un certain nombre d'entre eux n'ont pas souhaité renouveler leur licence ou leur engagement bénévole pour des raisons diverses. D'une part, il nous manque des bénévoles pour le bon fonctionnement de nos clubs et d'autre part, la diminution des licences entraîne une baisse des recettes qui a des répercussions économiques pour les CT et la Ligue. J'espère que nous retrouverons très vite l'ensemble de nos licenciés et que chaque club retrouvera un équilibre de fonctionnement. Cette situation démontre la fragilité du monde associatif. L'engagement financier des collectivités territoriales, via les subventions, est lui resté constant, et je les remercie pour ce soutien.

Depuis la dernière AG, la Ligue aussi a vu ses activités se réduire, vous le verrez au travers du rapport d'activité qui va vous être présenté. Mais la Ligue ne s'est pas arrêté pour autant grâce à l'ensemble du CODIR, qui s'est fortement impliqué dans la mise en place des différentes commissions régionales, avec toujours autant d'autonomie dans leur fonctionnement et de projets émergents structurants pour le futur. Certains d'entre eux siègent au sein des commissions nationales.

Comme annoncé lors de la dernière AG, nous tenons dans un contexte particulier une part de nos engagements sur l'accompagnement des territoires, la formation des bénévoles et la professionnalisation, avec l'arrivée

prochaine du CQP. Une volonté qui, je pense, est restée constante sur cette première année de fonctionnement, celle d'être au plus près du terrain et d'avoir le souci de la transparence dans l'ensemble de nos activités.

Le 16 octobre 2021, nous avons accueilli à la Maison des Sports Régionale, Alain CARRIÈRE notre président, Luc CHABROL notre trésorier et Alexia BECHU en charge de l'animation des territoires.

Deux objectifs

1. Rencontrer la nouvelle équipe fédérale, avec un échange sur les orientations et les projets. Avec les CT nous avons amorcé un dialogue sur la mise en forme des conventions de coopération.
2. Permettre un temps d'échange participatif pour la construction du plan de développement de la Ligue.

Au quotidien notre agent de développement Fernand RINGOT a œuvré, aux côtés des présidentes et présidents de clubs et de CT, en soutien technique, stratégique dans l'accompagnement de la construction de vos dossiers PSF, pour établir vos fiches de poste pour vos projets de recrutement, et ceci fait pleinement partie de l'accompagnement que met à votre disposition la Ligue. Mais aussi faire le lien avec les institutionnels comme le conseil régional Aquitaine, qui nous soutient.

Aujourd'hui c'est Antoine CALVARY qui porte le maillot FFME Nouvelle-Aquitaine, et vous devez je pense pour le plus grand nombre le connaître.

Pour conclure sur une note optimisme qui fera feuille de route pour 2022 malgré la persistance Covidienne :

- La reprise du circuit des compétitions régionales,
- L'accès au haut-niveau : La poursuite des stages performances pour nos jeunes,
- Le projet de mutualisation du ski alpinisme Nouvelle Aquitaine - Occitanie,
- L'élaboration du diagnostic territorial des SAE souhaité par le Conseil régional de Nouvelle Aquitaine, qui nous permettra d'établir le Plan Régional des SAE,
- L'arrivée des CQP avec la volonté pour la Ligue de créer un centre de formation.
- La communication avec l'arrivée d'un site web,
- Handi-Escalade : Nous devons ensemble s'engager au travers d'actions inclusives,

Ceci n'est qu'un aperçu de l'ensemble des actions envisagées par la Ligue, dont la mise en application est conditionnée par le montant des subventions allouées. Nous avons la détermination de faire au mieux pour le plus grand nombre.

Je n'oublie pas l'engouement et la mobilisation de l'ensemble du monde fédéral pour les JO PARIS 2024, où nos athlètes nous apporteront plus de médailles !!!

Jean-François BRIAND

Président de la Ligue FFME Nouvelle-Aquitaine



2 avenue de l'Université, 33400 TALENCE

05.56.36.54.40
info@na.ffme.fr
<http://na.ffme.fr>